

Panneau 1 : Un vaste champ de foire qui évolue avec le temps

Dès le XIII^e siècle, on compte déjà trois foires annuelles à Ingrandes placées sous l'autorité des comtes d'Anjou et des seigneurs de Craon. Ces foires sont ensuite placées sous le règne de Louis XI affirmant sa mainmise sur l'Anjou. Il existe alors quatre foires annuelles : le jour de la Mi-Carême, la fête de la Pentecôte, la Sainte Madeleine (2 juillet), la Saint Martin (11 novembre), avec en outre un marché le mercredi de chaque semaine. En 1598, des lettres patentes sont délivrées par Henri IV qui n'autorisent la tenue que de deux foires annuelles : à la Mi-Carême et à la Saint Macé (ou Saint Mathieu), mais avec 3 marchés par semaine. Par la suite, s'établit la permanence de 4 foires annuelles : à la Mi-Carême, à la Saint Mathieu, à la Pentecôte le 24 mai, et le 21 juin pour l'été, pourvu toutefois qu'il n'y ait « aucune autre foire à ces mêmes dates à 4 lieues à la ronde ». Le marché hebdomadaire se tient chaque vendredi, c'est toujours le cas aujourd'hui.

Les foires et marchés se tiennent désormais dans les Halles et sur la place au-devant de celles-ci jusqu'en 1793, date de création du champ de foire par l'acquisition de la commune d'un vaste terrain planté de vignes, appelé « le Clos de la Ville ». C'est à partir de cette époque, et ceci durant les XIX^e et XX^e siècles, que ce grand espace aménagé accueille de grandes foires et manifestations.

La localisation du marché du vendredi suscite de longs débats au moins jusqu'en 1822. Les tenants de la tradition optent pour la place des Halles, alors qu'en 1797-1798, les révolutionnaires avaient choisi de tenir un marché hebdomadaire le dimanche (le « décadi ») sur la place du Centre, appelée « de l'Égalité », qui n'est autre que la place de l'église. Ce marché hebdomadaire s'est maintenu un peu après la période révolutionnaire. À la Restauration, Ingrandes devient une cité très commerciale, les foires passent alors de quatre à deux par an et les deux places concurrentes sont occupées :

Place de l'Église, en haut avec les lacets, chaussures et sabots ; au-dessous, de chaque côté, les fruits et les légumes ; en bas, les sardines, le poisson et les veaux.

Place des Halles, les potiers du *Fuilet*, les petits cochons, légumes, volailles, œufs, beurre et gibier.

Cette animation perdure jusque dans les années 1970, mais de nos jours, subsistent assez difficilement les deux foires, « La 24 de Mai » et la saint Mathieu, ainsi que le marché du vendredi, lui, bien établi.

Le Fuilet : village réputé qui, grâce à une terre argileuse, a très longtemps produit des poteries utilitaires et décoratives pour tout le secteur des Mauges, d'Ancenis, des bords de Loire, etc.

Pour en savoir davantage
Cliquer sur ce lien :

<http://www.tourisme-culture-patrimoine.fr/Webnouveauxpanneaux/p1-les-foires-d27ingrandes-et-le-champ-de-foire.pdf>

